

**Affichage : le 11/10/2023**

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION LABELLISATION ET SUIVI DES CLUBS</b> <b>CR ACTIVITES SAISON 2022/2023</b></p>
--

La Commission s'est réunie le 21 novembre 2022 et en visio le lundi 05 juin 2023.

La Commission de Labellisation et de suivi des clubs, ainsi que le District ont remis les dotations des clubs labellisés à l'issue de la saison 2021/2022. Toutes les remises ont été effectuées dans les clubs, en présence des élus locaux à chaque fois, ainsi que le Président du District, Franck PORET.

Les clubs récompensés étaient :

- USCO BOULOGNE
- RC ARDRES
- AS SURQUES ESCOEUILLES
- O. HESDIN
- US PAYS DE ST OMER
- US MONTREUIL
- US BLERHOT PLAGE

Le partenaire des Labels, le Crédit Agricole, a lui organisé une remise de dotations complémentaires au sein même du District en présence des clubs également. Un rassemblement sous le signe de la convivialité et des valeurs que nous partageons avec notre partenaire.

Concernant la saison 2022/2023, 46 autodiagnostic ont été ouverts par les clubs. 10 candidatures déposées :

- 5 Labels Jeunes
- 3 Labels Ecole de football féminin
- 2 Labels Jeunes Futsal

Le Conseiller Technique Départemental accompagné de membres de la Commission (Claude Dupont, René Macquet) a effectué les visites de guidage courant les mois de décembre et janvier auprès des 10 clubs candidats.

Le CTD DAP a ensuite réalisé les visites de terrains afin de pouvoir finaliser les dossiers.

Enfin, les visites d'évaluation se sont déroulées durant les mois d'avril, mai et début juin.

La commission de labellisation et du suivi des clubs s'est réunie en visio le lundi 05 juin pour l'étude des candidatures déposées.

7 dossiers de labellisation ont été validés :

- 3 labels jeunes (AS BERCK, AS ETAPLES, AS FRUGES)
- 2 labels féminins (LE PORTEL STADE, GRAND CALAIS PASCAL)
- 2 labels futsal (CALAIS UNION FUTSAL, WIMEREUX FUTSAL)

L'ensemble des dossiers a été validé par la Commission Régionale ainsi que par la Fédération Française de Football.

**Pour la saison 2023 – 2024 :**

Les dossiers de labellisation devront être déposés par les clubs pour le 30 novembre 2023.

La commission de validation des candidatures District devra être effectuée avant le 31 Mai 2024.

Le Président : C.DUPONT